

FORMULE AA-12(F)

CERTIFICAT D'INTERPRÈTE

Je soussigné(e), \_\_\_\_\_, du (de la) \_\_\_\_\_ de \_\_\_\_\_, dans la province du Manitoba, déclare sous serment (affirme solennellement) ce qui suit :

1. Je parle couramment le français, l'anglais et \_\_\_\_\_, langue du père (de la mère) (du tuteur) de l'enfant, \_\_\_\_\_, né(e) le \_\_\_\_\_.
2. Avant la signature de \_\_\_\_\_ (nom du document) daté du \_\_\_\_\_, j'ai lu le document en question et en ai expliqué la teneur au père (à la mère) (au tuteur) (à l'enfant) dans sa langue, de la première ligne à la dernière ligne.
3. Le père (La mère) (Le tuteur) (L'enfant) a semblé comprendre toutes les modalités du document.

DÉCLARÉ SOUS SERMENT )  
(AFFIRMÉ SOLENNELLEMENT) devant moi )  
à \_\_\_\_\_ )  
dans la province du Manitoba, )  
le \_\_\_\_\_.)

\_\_\_\_\_  
Interprète

\_\_\_\_\_  
Adresse

\_\_\_\_\_  
Commissaire aux serments dans et pour  
la province du Manitoba  
Ma commission prend fin le \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
Numéro de téléphone

\_\_\_\_\_  
Copie 1 – Cour du Banc du Roi (Division de la famille)  
Copie 2 – Dossier de l'agence  
Copie 3 – Père (Mère) (Tuteur) (Enfant)  
Les trois copies doivent être signées et contresignées.